

RAPPORT D'ACTIVITÉS UPA 2024-2025

THÈMES : RÉVOLUTION, ÉVOLUTION, INVOLUTION

Anouk BARTOLINI

Pour présenter les cours des différents intervenants, j'ai tenté une classification non par discipline, mais d'après la façon dont le thème a été abordé et traité. Des intervenants ont navigué entre les trois thèmes, mais souvent, ce sont deux thèmes, voire un seul qui ont été privilégiés

I. PARCOURS EXHAUSTIF DES TROIS TERMES

1. Philippe MENGUE, philosophe, dans un premier cours, a mis en évidence l'opposition entre les deux sens de « Révolution » : 1. *Retour périodique d'un astre à un point de son orbite*. La révolution est alors l'accomplissement de l'évolution. Et 2. *Changement brusque et violent* : l'évolution en cours est alors brisée car c'était une évolution vers la dégradation, une « involution », selon un des sens du mot. PH. Mengue a analysé les deux conceptions antagonistes du changement révolutionnaire : la conception libérale dont le changement souhaité serait l'État de droit (principes de 1789) et la conception marxiste qui, s'appuyant sur les lois de l'histoire, postule que la révolution s'établit sur une évolution souterraine.

2. Fabienne DOURSON, économiste, a fait aussi la différence entre les deux sens du mot « révolution » : elle assimile le premier sens (retour au point de départ) à la notion de « pseudo-révolution » correspondant à la formule de Lampedusa : « *Il faut que tout change pour que rien ne change* » (Ex : révolution néo-libérale, développement durable) ; et elle donne comme exemples du second sens : Révolution industrielle, Révolution française. Elle a posé la question : les grands changements économiques proviennent-ils des révolutions ou de l'évolution (changement progressif dans le temps) ?

Elle répond : de l'évolution quand elle est radicale et irréversible.

3. Claude SOUTIF, médecin néphrologue, a posé une autre question : quand le changement passe-t-il du progressif (évolution) au brusque (révolution) ? Il nous a présenté les quatre révolutions scientifiques du XIX^{ème} siècle (dont la théorie de l'évolution) qui ont permis l'évolution des idées au sujet de la vie biologique. Puis remontant au point de départ, selon le second sens de « révolution », à notre dernier ancêtre commun universel (LUCA), il a abordé l'évolution chronologique des modifications génétiques et les outils thérapeutiques révolutionnaires.

Son second cours était axé sur l'involution, transformation en vue d'une régression qui peut être interprétée dans un sens négatif ou bénéfique (régression d'une tumeur). C. SOUTIF nous a parlé du vieillissement des organes, de la nécrose, mort cellulaire accidentelle, résultat d'une lésion, et surtout de l'apoptose, mort cellulaire régulée, programmée, qui peut être bénéfique parce qu'elle élimine les cellules endommagées.

4. Le mot « Évolution » est souvent connoté positivement (héritage du XIX^{ème} siècle). Dans ce cas, il signifie « progrès ». Le cours de François RIETHER, germaniste et linguiste, portait sur la remise en question après le traumatisme de la première guerre mondiale de la foi dans le progrès, issue des philosophes des Lumières, des acquis de la Révolution française, des transformations techniques de la Révolution industrielle. Un groupe d'intellectuels allemands freudo-marxistes auquel on a donné le nom d'École de Francfort a analysé cet échec du progrès comme une « involution », un dévoiement au service de l'idéologie capitaliste et fasciste, avec deux maîtres-mots : aliénation et marchandisation.

5. Philippe FORMET, passionné de paléanthropologie, a tracé un panorama de l'évolution des hominins, de l'homme de Toumaï à l'homo sapiens, notant les facteurs sur lesquels s'appuient les scientifiques (volume crânien, taille, génome) et les révolutions majeures qui ont permis des mutations culturelles (bipédie, outils, maîtrise du feu).

6. Pascal LAURANT, professeur de physiologie et nutritionniste, nous a parlé de l'évolution des pratiques alimentaires au cours des trois révolutions humaines (néolithique, industrielle, bio-numérique) et des bouleversements physiologiques et biologiques ; il a noté actuellement une phase d'involution due aux nourritures transformées et à l'addiction au sucre.

7. Dominique BERNARD-FAIVRE, docteur en philosophie esthétique, nous a parlé de la lente évolution de l'art au féminin et de la relégation, dans les siècles passés, des femmes artistes, qui ne pouvaient prétendre aux genres picturaux les plus nobles. Aussi les artistes femmes se sont-elles emparées de la révolution esthétique de l'art contemporain (installations, performances...) leur permettant d'exprimer une contre-culture féministe contestataire, provocatrice. Une des questions posées est celle du risque d'une involution par la multiplication des transgressions (jusqu'au vandalisme).

II. INTERACTION ÉVOLUTION-INVOLUTION

L'évolution, changement progressif dans le temps et son opposé l'involution, dans le sens d'un retour en arrière, peuvent coexister. On aura alors la conception d'une évolution en dents de scie.

1. Antoine CHANCEREL, préhistorien, dont les publications portent sur les premières sociétés humaines à l'époque du Néolithique, nous a parlé d'une évolution non-linéaire, du passage des monuments funéraires marqués par la démesure (tumulus géants construits sur des tombes abritant des défunts de haut rang) à l'édification de dolmens (sépultures collectives). Passage qui semble attester l'existence d'une révolution contre le pouvoir des élites.

Il nous a aussi présenté la poterie, inventée dès le paléolithique supérieur, mais désormais associée au néolithique. Les poteries, destinées à des usages religieux et domestiques sont, pour les chercheurs, de précieux marqueurs de datation des mutations culturelles.

2. Daniel FAIVRE, historien des religions, caractérise l'évolution du monothéisme biblique par deux pas en avant, un pas en arrière. Ce monothéisme est le fruit d'une longue évolution qui s'origine dans le polythéisme, puis est marquée par l'introduction d'un dieu guerrier Yahvé, devenu dieu unique au cours de l'exil du peuple juif à Babylone. Le retour des exilés au pays, la Judée, ne se fera pas sans heurt et remise en question.

3. Christian DENY, professeur de SVT et ancien chef d'établissement, nous a dressé un panorama de l'évolution de l'Éducation Populaire du XVIIIème siècle à nos jours. Suivant le contexte politique, l'Éducation Populaire passe par des phases d'expansion et de déclin. Actuellement, instrumentalisée par le système économique néo-libéral, elle subit une involution, au sens de régression.

4. Anouk BARTOLINI, professeur de lettres, a introduit dans son premier cours une idée défendue par Hannah Arendt : le pardon, geste politique, peut être le vecteur d'une évolution positive, signant la fin d'un cycle de vengeances et ouvrant un nouvel espace politique, frappé du sceau de la bienveillance. Elle a interrogé une œuvre théâtrale, l'Orestie d'Eschyle, et l'expérience sud-africaine autour de la Commission Vérité et Réconciliation. Dans les deux cas, l'évolution ne garantit pas le retour vers l'archaïque de la vengeance privée.

5. Yannis MARTIN, doctorant en épistémologie des sciences et des techniques, a présenté l'évolution des sociétés dans ce que Michel Serres appelle la troisième révolution anthropologique, dans le rapport au temps, à l'espace, à la cognition. Et il a pointé ce paradoxe : les technologies de la communication n'effacent pas, voire renforcent le sentiment de solitude.

6. Bernard SAÏAG, professeur de physiologie et titulaire d'un doctorat en philosophie, a évoqué l'évolution des théories de l'apparition de la vie sur terre depuis le créationnisme jusqu'au XVIIIème siècle ; il s'est particulièrement attaché au vitalisme médical et philosophique de l'école de Montpellier qui postule que l'ensemble de l'organisme ou chaque organe est doté d'un principe vital non réductible à l'activité physico-chimique du corps et à l'âme.

III. UNE INTERPRÉTATION INATTENDUE DE L'INVOLUTION

On a eu des exemples d'involution, dans le sens de régression négative ou positive. Or, l'involution a un troisième sens : redéploiement de l'extérieur vers l'intérieur en biologie. Sens exploité par Christine BETIS, professeur de lettres en khâgne, qui en a livré une adaptation littéraire. Elle a envisagé l'involution comme un glissement, une descente vers les profondeurs du moi ou du monde, vers un autre espace-temps, ouvrant vers un autre récit (Jonas, Pinocchio, les réminiscences proustiennes...) éventuellement par le biais du procédé de la mise en abyme (œuvre à l'intérieur de l'œuvre).

IV. IMPACT DES RÉVOLUTIONS

1. Bruno BERTHERAT, historien du XIXème siècle, a retracé la controverse opposant en 1874 Alphonse Devergie, un médecin au crépuscule de sa carrière et une étoile montante, le physicien et chimiste Louis Pasteur. La révolution scientifique opérée par Pasteur (rôle des organismes vivants dans la fermentation) fait vaciller les certitudes de son contradicteur et le déstabilise. B. Bertherat a voulu montrer l'impact des révolutions du savoir sur les sensibilités.

2. Anouk BARTOLINI, a mis en évidence, dans un second cours, la relation de Victor Hugo à la Révolution française dans sa dimension de transformation, mais aussi de violence : l'écrivain choisit alors la clémence comme vertu cardinale. Au terme de son itinéraire, la victoire de la clémence sous la forme de l'amnistie des Communards signe en 1880 l'achèvement de la Révolution française et son accomplissement non-violent dans une république apaisée.

3. Les révolutions manquées ont aussi un impact. Paul PAYAN, historien médiéviste, a évoqué la tentative de remise en question de la monarchie pontificale par les assemblées conciliaires au XVème siècle. Le ratage de ce qui aurait pu être une révolution a mis fin aux aspirations démocratiques et dessiné le fonctionnement vertical et hiérarchique de l'Église et aussi de l'Europe moderne.

V. ASPECTS POSITIFS DES RÉVOLUTIONS SCIENTIFIQUES

1. Le cours de Pierre AUMONT, ingénieur de recherche, avait pour objet de nous proposer d'appivoiser l'IA générative, de nous familiariser avec l'outil pour un usage quotidien. Dans une série d'exercices créatifs (textes, images, sons), il nous a permis d'explorer quelques potentialités. Car c'est à partir d'une expérimentation qu'on peut émettre des jugements positifs ou négatifs sur ce qui risque de révolutionner nos vies.

2. Stéphane NOTTIN, professeur de physiologie expérimentale cardio-vasculaire, nous a présenté la révolution des techniques d'imagerie médicale en cardiologie. Grâce à des techniques de plus en plus performantes, l'échocardiographie en 2D, puis en 3D, les approches en IRM cardiaque, il est désormais possible d'accéder à une vision dynamique et multidimensionnelle du cœur.

VI. INTERROGATIONS AUTOUR DU MOT ET DU CONCEPT DE « RÉVOLUTION »

1. Dans son second cours, Philippe MENGUE, a tenté de démontrer que le discours révolutionnaire couve une tendance totalitaire. Ce qui est authentiquement révolutionnaire alors, c'est la création, l'innovation, ce que Deleuze appelle « l'événement » qui induit un souffle, un enthousiasme (ex : mai 68). Peu importe s'il ne débouche pas sur de nouveaux droits, car « *l'avancée du droit est la mort de l'événement* ».

2. Thibaut CARRÈRES, professeur de droit constitutionnel est parti de cette interrogation : « Qu'est-ce qu'une révolution juridique ? », forme de paradoxe qui juxtapose un concept politique (« révolution » subversion des normes) et la science juridique qui dit la norme. Autrement dit, une norme illégale, un oxymore. Selon les puristes, il s'agit de la rupture dans les règles d'une constitution (par exemple l'élection du président de la république française au suffrage universel en 1962 n'était pas conforme aux règles établies par la constitution de 58). Mais d'autres juristes ont du mal à penser cette notion, parce que le droit est affaire d'interprétation.